



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

opticiens

Question écrite n° 66089

Texte de la question

M. Jean-François Chossy alerte Mme la ministre de la santé et des sports sur les propositions des professionnels de l'optique sous enseigne. Ces derniers souhaitent que le processus de délégation engagé entre les trois professions complémentaires et réglementées que sont celles d'ophtalmologiste, d'orthoptiste et d'opticien, et le ministère de la santé soit poursuivi. Ils soutiennent l'élévation du niveau de compétences de l'opticien et considèrent qu'il n'est nul besoin de créer une quatrième profession. Il suffit d'étendre le champ de compétences des opticiens dans un cadre concerté avec les deux autres professions afin de pallier les difficultés démographiques médicales prévisibles d'ici à 2010. Il lui demande de bien vouloir lui donner son sentiment sur l'ensemble de ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66089

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11643

Question retirée le : 10 mai 2011 (Fin de mandat)